

Évolutions monétaires à Mayotte au 30 juin 2015

ÉVOLUTION FINANCIÈRE ET BANCAIRE INTERNATIONALE

Un ralentissement de l'activité au premier trimestre 2015, principalement en Amérique du Nord, a entraîné une légère révision à la baisse de la croissance mondiale estimée par le Fonds monétaire international (FMI), avec 3,3 % pour l'année 2015 contre 3,5 % annoncés dans l'édition d'avril 2015 des Perspectives de l'économie mondiale (PEM). Néanmoins, les facteurs d'une accélération progressive de l'activité économique dans les pays avancés — à savoir l'aisance des conditions financières, une politique budgétaire plus neutre dans la zone euro, la baisse des prix des carburants, le regain de confiance et l'amélioration du marché de l'emploi — restent intacts.

Toujours selon le FMI, la reprise économique dans la zone euro semble en assez bonne voie, avec un redressement généralement robuste de la demande intérieure et une inflation qui commence à monter. Les projections de croissance ont été révisées à la hausse pour de nombreux pays de la zone euro, mais, en Grèce, les événements en cours pèseront probablement bien plus lourdement que prévu sur l'activité. La croissance de la zone euro estimée pour l'année 2015 est de 1,5 %.

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 3 septembre 2015, a décidé de laisser inchangés ses taux d'intérêt directeurs. Par ailleurs, le Conseil a apporté quelques ajustements aux mesures de politique monétaire non conventionnelles : « [...] à la suite de l'examen annoncé de la limite de la part d'émission fixée dans le programme d'achat de titres du secteur public après les six premiers mois de ces achats, le Conseil des gouverneurs a décidé de porter cette part de 25 % à 33 %, moyennant une vérification au cas par cas que cela ne placerait pas l'Eurosystème en situation de détenir une minorité de blocage, auquel cas la limite de la part d'émission demeurerait à 25 %. [...] Le Conseil souligne sa volonté et sa capacité d'agir, si nécessaire, en utilisant tous les instruments disponibles dans le cadre de son mandat et rappelle, en particulier, que le programme d'achat d'actifs est suffisamment souple, sa dimension, sa composition et sa durée pouvant être modifiées. Dans le même temps, nous mettrons pleinement en œuvre nos achats mensuels d'actifs à hauteur de 60 milliards d'euros. [...]. Ils devraient être effectués jusque fin septembre 2016 ou au-delà si nécessaire et, en tout cas, jusqu'à ce que nous observions un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à notre objectif de taux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme. »

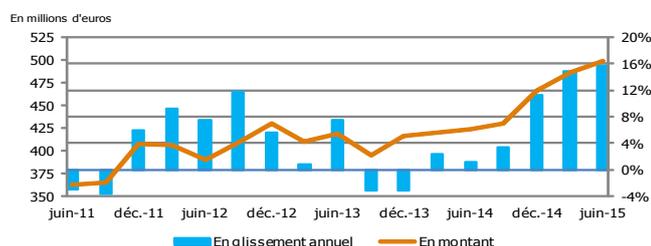
UNE ACTIVITÉ BANCAIRE DYNAMIQUE AU PREMIER SEMESTRE 2015

Dans une conjoncture marquée par un Indicateur du climat des affaires (ICA) en dessous de sa moyenne de longue période depuis le début de l'année, l'activité bancaire reste pour sa part bien orientée au premier semestre 2015. Par ailleurs, quoique structurellement déficitaire sur la place de Mayotte, le taux de couverture des crédits par les dépôts s'améliore pour atteindre 86,9 % contre 83,2 % fin 2014 (+3,7 points sur le semestre).

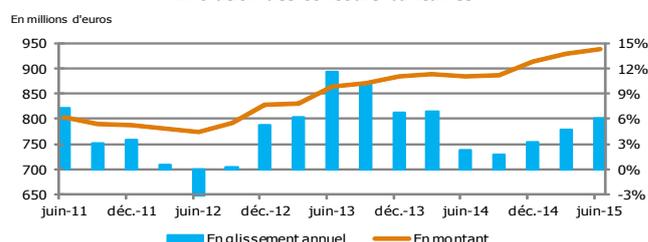
Tiré par la croissance des crédits accordés aux ménages et des crédits d'investissement des entreprises, **l'encours sain de crédits** alloués à l'économie augmente de 6,7 % sur un an (contre +2,4 % un an auparavant), s'établissant ainsi à 889,5 millions d'euros au 30 juin 2015.

L'épargne collectée croît de 17,6 % sur un an (soit +74,5 millions d'euros) après une timide hausse de 1,2 % sur la période précédente. La forte croissance des dépôts à vue (+20,7 %) et des placements liquides ou à court terme (+17,6 %) s'accompagne d'une évolution plus modérée de l'épargne à long terme (+8,3 %). En glissement semestriel, l'encours augmente de 6,8 % pour atteindre 498,2 millions d'euros au 30 juin 2015.

Évolution des actifs financiers



Évolution des concours bancaires



UNE HAUSSE CONTINUE DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Bonne orientation des crédits aux entreprises

L'encours sain des crédits octroyés aux entreprises augmente de 4,8 % sur un an s'établissant à 370,3 millions d'euros au 30 juin 2015.

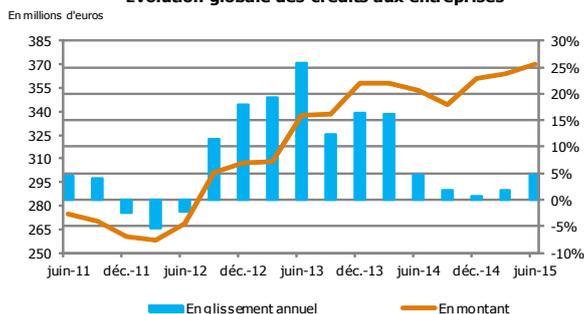
Les **crédits d'investissement** demeurent dynamiques et atteignent 280,8 millions d'euros à fin juin (+6,7 % sur un an). Ils sont constitués à 99,2 % de crédits à l'équipement qui représentent 75,2 % des crédits accordés aux entreprises.

Les **crédits d'exploitation** reculent quant à eux fortement entre juin 2014 et juin 2015 (-24,0 %). Ils s'élèvent à 20,5 millions d'euros contre 27,0 millions un an auparavant. Cette baisse s'explique par la contraction simultanée des crédits de trésorerie (-18,0 %) et des comptes ordinaires débiteurs (-39,8 %).

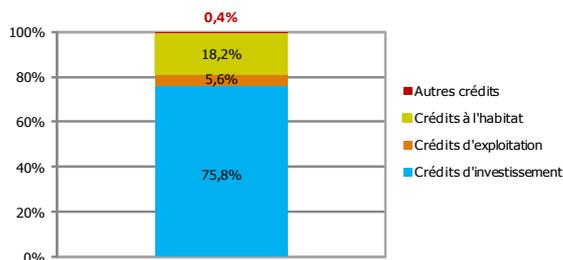
Sur la période, les **crédits immobiliers consentis aux entreprises** progressent (+11,6 %) et s'établissent à 67,4 millions d'euros.

Enfin, les **autres types de crédits** reculent fortement sur un an (-39,6 %, soit -1,0 million d'euros), retrouvant ainsi leur niveau de juin 2012, soit 1,6 million d'euros.

Évolution globale des crédits aux entreprises



Répartition des crédits aux entreprises



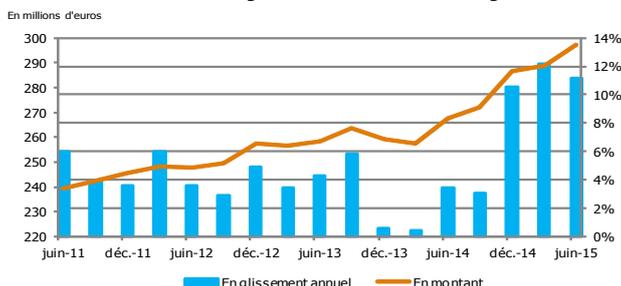
Forte croissance des crédits aux ménages

Constituant un des moteurs de la consommation mahoraise, les crédits aux ménages connaissent une forte croissance au cours des douze derniers mois (+11,2 %, soit +29,9 millions d'euros). L'encours sain de crédits accordés aux ménages s'élèvent à 297,4 millions d'euros à juin 2015.

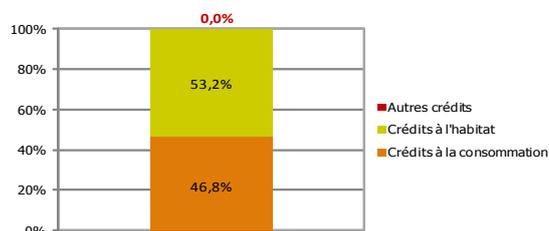
Les **crédits à l'habitat** des ménages concentrent 53,2 % de l'encours sain avec 158,2 millions d'euros. Sur un an, ils augmentent de 16,0 % (+21,8 millions d'euros) après une baisse de 5,7 % (-8,3 millions d'euros) sur la période précédente.

Les **crédits à la consommation** des ménages mahorais continuent de progresser (+6,1 % sur un an), en particulier sur le dernier semestre où ils s'élèvent à 139,1 millions d'euros (+4,5 %), atteignant ainsi leur plus haut niveau historique dans le département. Cette bonne tenue des crédits aux ménages s'explique également par l'augmentation de 5,5 % des crédits de trésorerie qui, avec 132,9 millions d'euros d'encours, représentent 95,5 % des crédits à la consommation des ménages mahorais. Cette évolution s'accompagne d'une forte augmentation des comptes ordinaires débiteurs (+26,7 % sur un an).

Évolution globale des crédits aux ménages



Répartition des crédits aux ménages



Recul important des crédits accordés aux collectivités locales

Au 30 juin 2015, les **crédits aux collectivités locales** s'élèvent à 155,6 millions d'euros. Ces derniers enregistrent une forte contraction (-10,4 %) due, en partie, à un changement de classification¹. Toutefois, entre décembre 2014 et juin 2015, ces crédits augmentent de 1,7 million d'euros. Il s'agit essentiellement de crédits d'investissement, qui représentent 97,6 % de l'ensemble.

¹ Suite au changement dans la classification d'un établissement, l'encours sain des collectivités locales ainsi que celui des autres agents a subi des modifications sur l'année 2014. Les autres agents regroupent désormais les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations centrales et de sécurité sociale.

Net repli de la sinistralité

Les **créances douteuses brutes** portées par les Établissements de crédit installés localement (ECIL) reculent de 2,4 millions d'euros sur un an (-4,7 %). En conséquence, leur taux de créances douteuses perd 0,5 point pour se situer désormais à 5,2 %.

À la fin du premier semestre 2015, les provisions s'élèvent à 21,9 millions d'euros, en léger retrait sur un an (-2,3 %, soit -0,5 million d'euros). Le taux de provisionnement des ECIL n'augmente que modérément sur la période passant de 44,2 à 45,3 %, soit une hausse de 1,1 point.

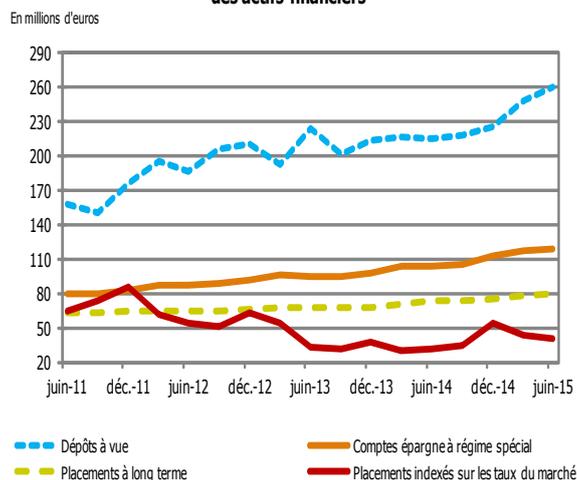
UNE COLLECTE GLOBALE TOUJOURS VIGOUREUSE

La croissance des actifs financiers constatée depuis juin 2014 se poursuit au premier semestre 2015. En effet, les **actifs financiers détenus par les agents économiques mahorais** continuent de croître fortement (+17,6 % sur un an) pour atteindre 498,2 millions d'euros. Cette bonne tenue de la collecte d'épargne, qui affiche par ailleurs un nouveau record, concerne l'ensemble des catégories d'actifs, les ménages ainsi que les entreprises.

Totalisant 259,3 millions d'euros, les **dépôts à vue** se renforcent considérablement avec une croissance annuelle de 20,7 % (+44,4 millions d'euros) et un premier semestre 2015 particulièrement dynamique (+15,0 %). Les **placements liquides ou à court terme** affichent une hausse de 17,6 % sur un an pour atteindre 159,3 millions d'euros à mi 2015.

Enfin, **l'épargne à long terme**, qui comptabilise 79,5 millions d'euros d'encours, enregistre également une croissance régulière, en particulier au premier semestre 2015 (+6,3 %, soit +4,7 millions d'euros). Sur un an, l'épargne à long terme s'accroît de 8,3 % (+6,1 millions d'euros).

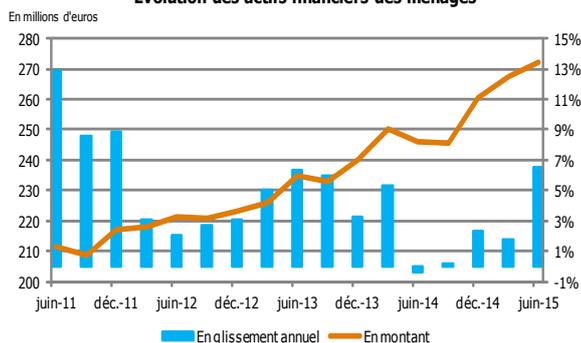
Évolution des principales composantes des actifs financiers



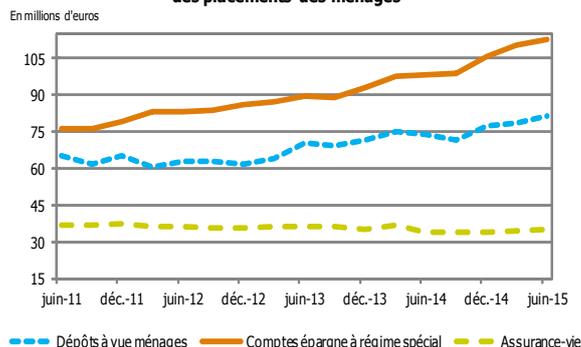
Croissance continue de l'épargne des ménages

Avec 10,6 % de croissance sur un an (+26,1 millions d'euros), l'épargne des ménages se renforce considérablement pour atteindre 272,3 millions d'euros au 30 juin 2015. Cette croissance s'explique d'une part, par la hausse de 10,2 % des **dépôts à vue** et, d'autre part, par celle des **placements liquides ou à court terme** qui progressent de 13,6 %. Les livrets ordinaires et livrets A affichent aussi une bonne performance (respectivement +12,6 % et +18,0 % sur les douze derniers mois). Après plusieurs mois de quasi stagnation, **l'épargne à long terme** des ménages retrouve de la vigueur, en particulier sur le premier semestre 2015 (+4,1 %). Elle croît de 6,5 % sur un an pour s'établir à 71,7 millions d'euros.

Évolution des actifs financiers des ménages



Évolution des principales composantes des placements des ménages

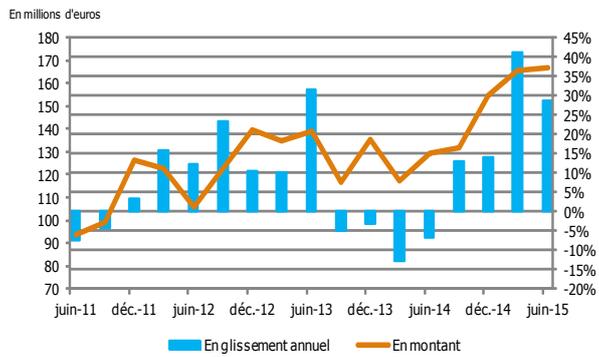


Vive progression des placements des entreprises

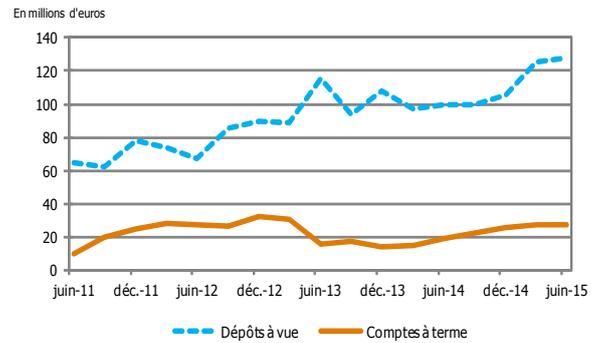
Les **actifs financiers détenus par les sociétés non financières** enregistrent une forte hausse sur la période considérée. Cette croissance annuelle de 28,6 % (+37,1 millions d'euros) concerne aussi bien les **dépôts à vue** (+28,3 % soit +28,3 millions d'euros) que les **placements liquides ou à court terme** (+30,0 % soit +7,1 millions d'euros).

Comme à l'accoutumée, l'évolution des placements indexés sur les taux de marché (+30,1 %) est le principal élément explicatif de ces variations. Enfin, **l'épargne à long terme** des entreprises mahoraises se renforce de 1,7 million d'euros sur un an et atteint 7,7 millions d'euros.

Évolution des actifs financiers des entreprises



Évolution des principales composantes des placements des entreprises



Hausse des placements des autres agents

Les **placements des autres agents** progressent de 23,3 %, soit +11,2 millions d'euros, et s'établissent à 59,2 millions d'euros à mi-année. La hausse conjointe des **dépôts à vue** (+21,1 %, soit +8,7 millions d'euros) et des **placements liquides ou à court terme** (+37,4 %, soit +2,5 millions d'euros) explique cette évolution.

MÉTHODOLOGIE

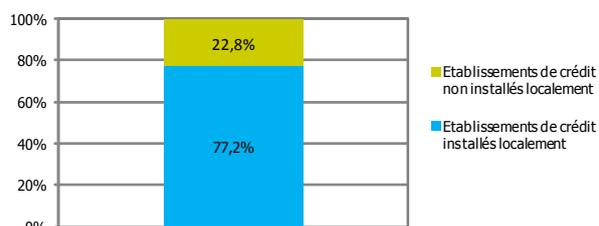
- L'ensemble des données concernent des encours. Elles sont issues des déclarations SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) des établissements de crédit.
- Les crédits présentés dans cette note concernent ceux accordés à l'ensemble des agents économiques présents sur le territoire, soit par les établissements de crédit disposant d'une implantation locale significative (établissements installés localement dits ECIL), soit ceux n'en détenant pas (établissement de crédit non installés localement dits ECNIL). Les actifs présentés sont ceux déposés par l'ensemble des agents économiques auprès de ces deux types d'établissements.
- Les données de l'épargne de long terme ne sont pas exhaustives car elles n'incluent que très partiellement les encours des contrats d'assurance-vie souscrits par des ECIL, mais gérés à l'extérieur, et ne comprennent pas celles relatives aux opérations de compagnie d'assurance intervenant localement.
- Les données des entrepreneurs individuels sont réparties entre les catégories « entreprises » et « ménages » : les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs sont comptabilisés dans les crédits aux particuliers, alors que les autres crédits apparaissent dans la catégorie des entreprises. Quant aux actifs des entrepreneurs individuels, ils sont comptabilisés dans les données des ménages.

TABLEAUX STATISTIQUES

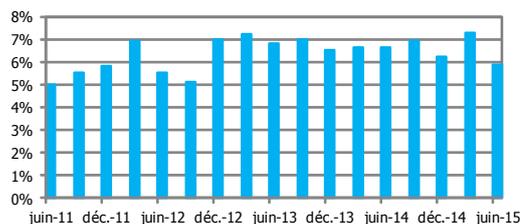
Les crédits à l'économie

	Montants en millions d'euros								Variations	
	juin-11	juin-12	juin-13	juin-14	sept-14	déc-14	mars-15	juin-15	1 sem	1 an
Entreprises										
Crédits d'exploitation	31,0	34,9	35,3	27,0	25,4	20,4	22,5	20,5	0,5%	-24,0%
Créances commerciales	2,3	3,7	3,1	1,5	1,6	1,5	1,6	1,5	-	-
Crédits de trésorerie	21,6	25,0	25,3	16,3	16,0	14,2	14,9	13,4	-5,6%	-18,0%
(dt) Entrepreneurs individuels	4,6	3,1	3,3	4,5	3,8	3,8	4,4	4,3	13,2%	-3,4%
Comptes ordinaires débiteurs	7,1	6,2	6,9	9,1	7,9	4,6	6,1	5,5	19,6%	-39,8%
Affacturation										
Crédits d'investissement	193,3	174,0	245,4	263,2	253,9	271,6	273,2	280,8	3,4%	6,7%
Crédits à l'équipement	189,8	171,8	244,0	262,0	252,0	269,4	270,9	278,6	3,4%	6,3%
(dt) Entrepreneurs individuels	6,2	5,4	5,7	7,8	6,0	5,6	5,3	5,2	-7,1%	-33,7%
Crédit-bail	3,5	2,2	1,4	1,2	1,9	2,2	2,3	2,2	-	77,0%
Crédits à l'habitat	48,0	47,9	54,5	60,4	62,5	66,4	66,2	67,4	1,5%	11,6%
Autres crédits	2,2	1,6	2,0	2,6	2,9	2,3	2,0	1,6	-30,4%	-39,6%
Encours sain	274,5	258,3	337,3	353,3	344,7	360,6	364,0	370,3	2,7%	4,8%
Ménages										
Crédits à la consommation	116,0	114,0	113,9	131,1	128,5	133,1	135,2	139,1	4,5%	6,1%
Crédits de trésorerie	110,4	108,7	109,5	125,9	122,7	126,9	129,2	132,9	4,7%	5,5%
Comptes ordinaires débiteurs	3,7	4,2	3,9	4,9	5,6	6,1	5,9	6,2	1,6%	26,7%
Crédit-bail	2,0	1,2	0,6	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	-52,4%	-63,8%
Crédits à l'habitat	123,4	133,9	144,6	136,4	143,3	153,3	153,6	158,2	3,2%	16,0%
Autres crédits					0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Encours sain	239,4	247,9	258,6	267,5	271,8	286,4	288,9	297,4	3,8%	11,2%
Collectivités locales										
Crédits d'exploitation	7,0	23,3	12,8	3,5	3,5	3,6	3,6	3,6	-0,2%	1,7%
Crédits de trésorerie	0,5	15,1	5,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	6,6	8,2	7,8	3,5	3,5	3,6	3,6	3,6	-0,2%	1,7%
Crédits d'investissement	172,3	154,4	163,3	170,2	174,8	150,2	147,6	151,9	1,1%	-10,7%
Crédits à l'équipement	172,3	154,4	163,3	170,2	174,8	150,2	147,6	151,9	1,1%	-10,7%
Autres crédits	4,8	1,6	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Encours sain	184,1	179,3	176,2	173,7	178,3	153,9	151,2	155,6	1,1%	-10,4%
Autres agents										
Encours sain	70,7	52,9	41,6	39,0	39,8	63,0	67,1	66,2	5,1%	69,9%
TOTAL										
Encours sain	768,7	738,4	813,6	833,4	834,6	863,9	871,2	889,5	3,0%	6,7%
dont ECNIL	209,0	175,9	189,4	196,4	200,6	199,5	201,1	202,7	1,6%	3,2%
Créances douteuses brutes	35,2	36,2	50,9	50,7	51,7	49,0	57,7	48,3	-1,4%	-4,7%
dont ECIL	29,3	32,4	45,6	45,1	46,9	43,8	52,6	42,9	-2,1%	-4,8%
Créances douteuses nettes	20,7	19,6	31,4	28,3	29,1	26,7	35,3	26,4	-1,1%	-6,6%
(dt) Entreprises	5,9	13,8	21,8	18,8	18,7	16,1	16,4	16,4	1,9%	-12,9%
(dt) Ménages	2,8	5,9	8,1	9,4	9,6	10,0	10,0	9,8	-2,0%	4,1%
Provisions	14,5	16,6	19,5	22,4	22,7	22,3	22,4	21,9	-1,8%	-2,3%
dont ECIL	12,2	14,3	17,3	20,3	20,5	20,2	20,4	19,9	-1,5%	-2,0%
Encours brut total	803,9	774,7	864,5	884,1	886,3	912,9	928,9	937,8	2,7%	6,1%
Taux de créances douteuses	4,4%	4,7%	5,9%	5,7%	5,8%	5,4%	6,2%	5,2%	-0,2 pt	-0,5 pt
dont ECIL	5,0%	5,4%	6,8%	6,6%	6,9%	6,2%	7,3%	5,9%	-0,3 pt	-0,7 pt
Taux de provisionnement	41,3%	45,8%	38,3%	44,2%	43,8%	45,5%	38,9%	45,3%	-0,2 pt	+1,1 pt
dont ECIL	41,5%	44,2%	38,0%	45,0%	43,8%	46,3%	38,8%	46,4%	+0,1 pt	+1,4 pt

Répartition des concours bancaires sains



Évolution du taux de créances douteuses brutes des établissements installés localement



Les placements des agents économiques

	Montants en millions d'euros								Variations	
	juin-11	juin-12	juin-13	juin-14	sept-14	déc-14	mars-15	juin-15	1 sem	1 an
Sociétés non financières	94,0	105,6	139,0	129,5	131,7	154,7	165,4	166,6	7,7%	28,6%
Dépôts à vue	64,5	67,1	115,1	99,9	99,6	105,8	125,1	128,2	21,2%	28,3%
Placements liquides ou à court terme	29,3	38,4	23,7	23,6	26,1	43,0	33,7	30,7	-28,6%	30,0%
Comptes d'épargne à régime spécial	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Placements indexés sur les taux de marché	29,3	38,4	23,6	23,6	26,1	43,0	33,6	30,7	-28,6%	30,1%
<i>dont comptes à terme</i>	10,2	27,1	15,9	19,2	22,2	25,3	27,6	26,9	6,3%	40,2%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	10,7	6,7	4,4	4,2	3,9	4,0	4,0	3,8	-5,0%	-9,8%
<i>dont certificats de dépôt</i>	8,4	4,6	3,3	0,0	0,0	11,0	2,0	0,0	-100,0%	-
Epargne à long terme	0,2	0,2	0,2	6,0	6,0	5,9	6,6	7,7	30,5%	28,9%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	0,1	0,1	0,1	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	-	-
Ménages	211,7	221,4	234,7	246,2	245,6	260,7	267,6	272,3	4,4%	10,6%
Dépôts à vue	65,2	63,2	70,4	73,8	71,8	77,5	78,7	81,3	4,9%	10,2%
Placements liquides ou à court terme	84,3	94,7	96,7	105,1	106,0	114,3	117,3	119,4	4,5%	13,6%
Comptes d'épargne à régime spécial	76,0	83,1	89,4	98,4	98,8	106,0	110,6	112,6	6,2%	14,4%
<i>dont livrets ordinaires</i>	60,7	63,5	64,0	67,9	68,2	72,8	75,6	76,5	5,1%	12,6%
<i>dont livrets A et bleus</i>	10,9	15,0	19,6	23,9	23,7	25,8	27,2	28,2	9,3%	18,0%
<i>dont livrets jeunes</i>	0,2	0,2	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	20,0%	40,6%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	100,0%	151,3%
<i>dont livrets de développement durable</i>	0,4	0,4	1,0	1,4	1,5	1,9	2,0	2,0	5,3%	40,2%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	3,8	3,9	4,5	4,7	4,8	4,9	5,1	5,0	2,0%	7,2%
Placements indexés sur les taux de marché	8,2	11,6	7,4	6,7	7,2	8,3	6,7	6,8	-18,1%	1,3%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	7,6	10,5	6,8	6,2	6,7	6,7	6,2	6,3	-6,0%	2,2%
<i>dont bons de caisse</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	0,0	0,0	-100,0%	-
<i>dont OPCVM monétaires</i>	0,6	1,1	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	-	-
Epargne à long terme	62,2	63,5	67,6	67,3	67,8	68,9	71,6	71,7	4,1%	6,5%
<i>dont plans d'épargne logement</i>	18,2	20,6	23,7	27,6	27,9	29,1	31,0	31,6	8,6%	14,5%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	-	91,8%
<i>dont actions</i>	0,7	0,4	0,2	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4	-20,0%	0,0%
<i>dont obligations</i>	0,3	0,7	0,7	4,3	4,3	4,1	4,2	3,5	-14,6%	-18,6%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	5,9	5,6	6,6	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	0,0%	-1,2%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	36,9	36,1	36,3	33,8	34,1	34,1	34,6	35,0	2,6%	3,5%
Autres agents	57,0	62,6	45,0	48,0	53,2	51,2	53,7	59,2	15,6%	23,3%
Dépôts à vue	27,1	55,4	38,1	41,2	45,9	42,2	44,5	49,9	18,2%	21,1%
Placements liquides ou à court terme	29,6	6,8	6,6	6,7	7,2	8,9	9,0	9,2	3,4%	37,4%
Comptes d'épargne à régime spécial	2,8	3,2	5,4	5,0	5,6	5,9	6,1	6,5	10,2%	30,9%
Placements indexés sur les taux de marché	26,9	3,6	1,2	1,7	1,6	3,0	2,9	2,7	-10,0%	56,1%
<i>dont comptes à terme</i>	26,9	3,6	1,2	1,7	1,6	3,0	2,9	2,7	-10,0%	56,4%
Epargne à long terme	0,2	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-	-
Total actifs financiers	362,7	389,6	418,7	423,7	430,4	466,5	486,7	498,2	6,8%	17,6%
Dépôts à vue	156,9	185,7	223,6	214,9	217,4	225,5	248,3	259,3	15,0%	20,7%
Placements liquides ou à court terme	143,2	139,9	127,0	135,4	139,3	166,2	160,0	159,3	-4,2%	17,6%
Comptes d'épargne à régime spécial	78,8	86,3	94,8	103,4	104,4	111,9	116,7	119,1	6,4%	15,2%
<i>dont livrets ordinaires</i>	62,9	66,2	68,7	71,9	72,9	77,7	80,8	82,1	5,7%	14,2%
<i>dont livrets A et bleus</i>	11,5	15,5	20,3	24,9	24,8	26,8	28,2	29,2	9,0%	17,2%
<i>dont livrets jeunes</i>	0,2	0,2	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	20,0%	40,6%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	100,0%	151,3%
<i>dont livrets de développement durable</i>	0,4	0,4	1,0	1,4	1,5	1,9	2,0	2,0	5,3%	40,2%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	3,8	3,9	4,5	4,7	4,8	4,9	5,1	5,0	2,0%	7,2%
Placements indexés sur les taux de marché	64,4	53,6	32,2	32,0	34,8	54,3	43,3	40,2	-26,0%	25,5%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	44,6	41,2	23,9	27,1	30,5	35,0	36,7	35,9	2,6%	32,6%
<i>dont bons de caisse</i>	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	3,8	0,0	0,0	-100,0%	-100,0%
<i>dont certificats de dépôt</i>	8,4	4,6	3,3	0,0	0,0	11,0	2,0	0,0	-100,0%	-
<i>dont OPCVM monétaires</i>	11,4	7,8	4,9	4,8	4,4	4,5	4,5	4,3	-4,4%	-9,8%
Epargne à long terme	62,6	64,0	68,0	73,4	73,8	74,8	78,4	79,5	6,3%	8,3%
<i>dont plans d'épargne logement</i>	18,5	20,9	23,9	27,7	27,9	29,2	31,2	31,8	8,9%	14,8%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	-100,0%	-
<i>dont actions</i>	0,8	0,6	0,3	0,6	0,6	0,7	0,8	0,9	28,6%	58,5%
<i>dont obligations</i>	0,3	0,7	0,7	5,8	5,8	5,6	5,6	5,4	-3,6%	-7,7%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	5,9	5,6	6,6	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	-	-0,9%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	36,9	36,1	36,3	37,6	37,9	37,8	39,2	39,9	5,6%	6,0%

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SÈZE – Responsable de la rédaction : Y. MAYET
Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achévé d'imprimer : septembre 2015